

Le Thé de Ceylan VERT OU NOIR

Si vous désirez réellement le meilleur et le plus pur des thés, insistez pour que votre épicer vous donne le Thé de Ceylan. Essayez-en un paquet et vous le prendrez bientôt comme une nécessité.

En Vente chez tous les Epiciers de Première Classe

LE CRI DE LA MODE

Pendant les dernières saisons a été—Portez de longues chaînes. En conséquence, l'on voit des longues chaînes partout. Elles deviennent encore plus populaires. Nous exhibons actuellement un assortiment nombreux et varié de longues chaînes en Or, Argent et Métal à Fusil, dans les derniers styles d'automne et d'hiver. Le choix d'une longue chaîne pour un cadeau à une dame ne peut que lui plaire et être apprécié. Nous recommandons spécialement notre longue chaîne en Or Solide, dessin corde, à \$27.00

HENRY BIRKS AND SONS

Orfèvres et Joailliers Carré Philippe, Montréal. WINNIPEG.

Fourrures Réparées

N'attendez pas plus longtemps. Notre atelier de réparations est parfaitement organisé pour réparer les fourrures de la manière la plus prompte et efficace et à des prix modérés. Des ouvriers habiles sont toujours à votre service. Notre réputation est faite et nous garantissons notre ouvrage et nos matériaux.

A. E. CLEMENT,

323 RUE ST-LAURENT Près de la rue Ontario

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Feu Mme J. N. Dubrulé. — Changements ecclésiastiques. Noyée accidentellement. — Un vol à St-Simon. — Décès.

28 septembre 1904. Les funérailles de Mme J.-N. Dubrulé ont eu lieu mardi à neuf heures et demie, à la cathédrale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, parmi lesquels on remarquait toutes les notabilités de St-Hyacinthe. M. Dubrulé et sa famille voudront bien accepter nos sincères condoléances. — M. l'abbé G. Dion, autrefois chapelain au Précieux-Sang, est parti lundi pour prendre possession de la cure de Saint-Simon, en remplacement de M. l'abbé Pratte, démissionnaire. Ce dernier vient demeurer à St-Hyacinthe. — Deux des vicaires de la cathédrale, MM. les abbés A. St-Amour et M. Gosselin, sont aussi désignés pour de nouvelles positions. Le premier, nommé curé à Sweetburg, est parti lundi pour sa paroisse. Quant à M. Gosselin, il ira desservir la paroisse de St-Paul-d'Abbotsford. Ces deux jeunes prêtres ont déployé beaucoup de zèle au service de Saint-Hyacinthe et emportent les regrets de tous. — La fillette qu'on a trouvée noyée dans un puits à la Présentation, en face de chez M. Loiseleur, s'est noyée accidentellement au témoignage du jury qui a procédé à l'enquête du coroner. Elle était allée puiser de l'eau pour des cultivateurs qui battaient au moulin. — M. E. Ouellette, président du Club National Ouvrier, est allé re-

La mort de Fraser. — Au conseil de ville. — A propos de l'exposition. — Menace de poursuite. — Aux assises. — Maison incendiée. — La réorganisation de la police. — Hyménées.

28 septembre 1904. L'enquête au sujet de la mort de John Alfred Fraser, trouvé mutilé sur le bord de la voie ferrée à Ottawa Est, jeudi dernier, s'est ouverte lundi soir. Après une séance de deux heures, l'enquête a été ajournée à vendredi, le 7 octobre prochain. Plusieurs témoignages ont été entendus, mais il n'y a rien qui semble pouvoir jeter de lumière sur l'affaire. De fait, les deux garçons Fregin, ont déclaré qu'ils avaient vu la victime, en compagnie de quatre camarades. Tous semblaient être dans un état plus ou moins avancé d'ivresse. Il y avait eu querelle, on avait même entendu crier "au meurtre", puis tout était entré dans un silence de mort. L'avocat de la couronne attache toujours quelque importance aux témoignages des assises Fregin, et il a demandé quelque temps, encore pour permettre aux détectives de recueillir, si c'est possible, des renseignements qui seraient de nature à débrouiller cette affaire mystérieuse. C'est pourquoi l'enquête a été ajournée au 7 octobre prochain. — M. James Davis, rue Somerset, est mort lundi à l'hôpital Protestant d'un cancer de la gorge. Le défunt était âgé de 73 ans. Le corps a été hier matin, transporté à Buckingham, où aura lieu l'inhumation. — M. Albert Tassé, frère de M. Emile Tassé, a fait de remarquables progrès de superbe morceau de violon. M. et Mme Tassé sont partis cet après-midi pour les Etats-Unis. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

AUX CURES

Une personne possédant parfaitement bien son plain-chant et la note vocale, ainsi que le nouveau chant grégorien de Solesmes, demande une position comme maître de chapelle et organiste. Adressez, M. C., bureau du "Journal".

FATAL ACCIDENT

St-Jean, Qué., 28 septembre. — Un grave accident, qui plonge dans le deuil une de nos braves familles, est arrivé hier soir. Albina Granger, l'aînée des filles de M. J.-B. Granger, cultivateur de la paroisse de St-Jean, a été trouvée noyée dans un puits, à quelques arpents de la demeure de son père. Elle était sortie depuis quelques instants, lorsque sa mère s'inquiéta de son retour, se mit à la recherche et la croyant allée chez un de ses oncles, le voisin, elle courut voir, mais ne la trouvant pas, se mit à chercher dans les alentours. Elle fut accompagnée de sa sœur aînée, et la fille de St-Jean par affaires et le garçon était allé à un encan. M. J.-B. Granger n'a que trois enfants, deux filles et un garçon.

C'est un cultivateur et un valet boire que la jeune fille aurait glissé dans l'abîme qui l'a noyée.

Les trains de l'Imperial Limited seront discontinués

Le Pacifique Canadien annonce que le train de l'Imperial Limited, qui faisait la gare Windsor tous les jours à 9.40 p. m. pour Winnipeg et les côtes du Pacifique, sera annulé à partir du 1er octobre 1904. L'express du Pacifique qui laisse la gare Windsor à 9.40 a. m. continuera le même service.

CONDOLÉANCES

Les membres du cercle ont appris avec regret la mort de Mme J.-D. Costin, mère de M. Jos. E. Costin. A une assemblée spéciale, il a été proposé par M. J. Desjardis, secondé par M. D. Ricard, qu'une lettre de sympathie soit envoyée au dévot président, et que copie de cette lettre soit transmise aux journaux.



Fort et Sain à l'Age de quatre-vingts ans

Pourquoi un homme ne serait-il pas fort et sain à l'âge de quatre-vingts ans ?

Souvent la nature a besoin d'un peu d'aide — afin de stimuler doucement la digestion — et de donner une nouvelle énergie à l'organisme. C'est la raison pour laquelle elle nous donne du VIN SAINT-LEHON (Vin Français). C'est le tonique naturel pour les vieillards, pour ceux qui sont frêles et faibles, pour les invalides et les convalescents. C'est un vin pur, généreux et naturel — tel qu'exprimé de la grappe en France et d'un âge raisonnable. Faites-en l'essai, en en prenant un verre à vin avant chaque repas.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS ET EPICIER, AINSI QUE DANS LES HOTELS ET RESTAURANTS

F.X. ST-CHARLES & CIE

Epiciers en Gros et Importateurs de Vins et Liqueurs

Seuls Agents pour le Canada.

257 rue Saint-Laurent,

MONTREAL.

COURRIER DE HULL

Arrestations. — Feu M. Napoléon Bélanger. — La seconde joute de pool. — Départ.

28 septembre 1904. Les constables Lorrain, Rossignol et Pelletier ont opéré cinq importantes arrestations, hier matin, vers cinq heures, près de la porcherie Matthews, théâtre de la tentative de vol à main armée de dimanche matin.

Le chef de police est parti, dit-on, pour Montréal, mais on croit que le chef est en train de suivre la piste des bandits qui ont semé la terreur dans le comté depuis quelque temps et que d'importantes arrestations seront faites sous peu.

M. Napoléon Bélanger, photographe bien connu à Hull où il possédait depuis longtemps un atelier de photographie, rue Principale, est décédé hier matin, à l'âge de 37 ans, à sa demeure, rue Alma, il était marié et laisse deux enfants de 5 et 3 ans.

La seconde joute de pool, pour le championnat grand et 5 enfants de Hull, a eu lieu lundi soir, à la salle Duguay. Une centaine d'amateurs assistaient

M. Duguay a battu son adversaire, M. E. Davidson, par 100 contre 91. La joute a été intéressante du commencement à la fin.

Le jury du coroner rend son verdict. Saint-Louis de Gonzague, 28 septembre. — L'enquête sur la mort de Joseph Brault, s'est terminée hier soir.

Après une heure de délibérations, les jurés ont rendu le verdict suivant: "Nous, jurés assermentés pour s'enquérir de la mort de Joseph Brault, trouvé dans la rivière St-Louis, comté de Hull, nous sommes d'accord qu'il est mort par accident."

Dr M. LEFEBVRE, Coroner. JOS. GAGNIER, Président des jurés.



LA MORT DE BRAULT

Le jury du coroner rend son verdict

LA CERTITUDE. Si votre argentier porte cette marque de commerce, vous avez le meilleur argentier qui puisse se fabriquer.

A PORT-ARTHUR.

Les informations, reçues par le ministère de la guerre concernant la situation à Port-Arthur ne sont pas rassurantes. Le blocus paraît être enfin devenu effectif.

Les navires de l'Armée Togo arrêtent toutes les jonques qui tentent d'entrer dans le port et les envoient à Port-Dalny. On craint que ce complet isolement ne réagisse sur le moral de la garnison.

CHAMBRE LES

AVIS AUX PROPRIETAIRES. Un grand... la Province... enore munis... tistants, q... chaque ét... leur patience... à une basse... bres où l'ai... de tous côté... priétaires de... sent de com... Vous... tion de ces... que ces con... zations devr... c'est-à-dire... vendre au p... trop bas, et... les châtiers... chambre sou... met l'achève... Que ces p... donc à l'ouv... contribuer le... développement... laitière. C... l'expédition... la beurrier... aura été réa... Le départe... 72, à Ottawa... plan, très c... construction... chambres for... lindres, et le... d'air froid... seront envoyés... personne qui

Feuilleton du Journal L'EMPRISE Suite de "La Grande Amie"

Le gros ingénieur blond se carra dans le fauteuil avec une expression de satisfaction bonhomme: —Allons droit au fait! Je suis une canaille! C'est entendu... Et même, j'ai sur beaucoup de mes contemporains l'immense supériorité chantée par Pascal: Je suis une canaille pensante! Vous, Mademoiselle, je n'ai pas jusqu'à prétendre que vous me ressembliez... Ce serait vraiment trop peu Louis XV... —Oh dites!... je vous gênez pas! D'abord: "bon et bête" sont tellement synonymes!... Et puis, si vous savez à quel point tout m'est égal... Je me soucie de ma réputation autant que de cela!... —Et, de son orgueil précieusement hilé en olive, Albert Harmemster fit tomber avec un geste de suprême dédain la cendre mauve de sa cigarette. —Alors, reprend l'ingénieur, je vous le concède, vous êtes une canaille... —Plus que vous!

—Je distingue: plus violente... —Oh! moins profonde... (Et une expression méchante passe dans les yeux d'Albert)... —Moi, toujours! Je vous porte un réel intérêt, car vous pouvez servir le bien; je vous considère donc comme une associée, voulez-vous me permettre de vous faire profiter de ma petite expérience?... —Allez!... —La Vie est une montée ou une descente: la montée est faite pour les croyants, la descente pour les sceptiques, qui savent les vallées plus fertiles que les hauteurs. Les forts choisissent dès le début, ne retournent jamais en arrière, et jouent le tout pour le tout. Les faibles vont, viennent, montent, descendent, s'inquiètent, vérifient, pèsent sur leur place, comme des dindeons sur une tête chaugée. Vous n'êtes, comme moi, ni une faiblesse, ni une croyance. Donc, nous descendrons ensemble... Mais quand

quand? demande Albert. —Le plus tôt possible! Je pars pour le Val la semaine prochaine chercher la femme que je souhaite pour une bonne chasse, on prétend que cela porte malheur! L'ingénieur se lève alors, lourd comme un ours sur le tapis moelleux, s'étire et se prépare à s'en aller. —Adieu, grand scélérat! dit Albert en faisant un grand geste de la main, tout en se tournant vers la porte. —Adieu, chère petite amie, tout va bien, et gauchement, il lui baise le bout des doigts. Mais quand il eut refermé la porte, il revint dans son grand état de bien-être. Puis, jetant brusquement sa cigarette dans la cheminée. —Ce Dietzch... il me dégoute!... —Du bleu? —Oui, apporte-moi du bleu. —Lequel? —Tout! Outremer, cobalt, laque... —Et, de la pointe de son couteau à palette, la vieille douairière examine tout et fait le recensement de ses autres pressés, serrés, tordus, vidés, gisant au fond des casiers comme des cadavres dans les ornières d'un champ de bataille. —Il m'en reste pourtant quelques-uns! Elle les désigne à la jeune fille, qui la main sur la rampe de l'échafaudage, attend la mise au point des dernières commissions. —Et alors... faut-il en apporter...? —Certainement, ma grande, on n'a jamais trop de bleu, ni dans sa boîte ni dans sa vie! —La comparaison fait sourire Luce. —Mais oui!... Tu constateras, cela plus tard... et aussi que la couleur bleue est une couleur bien étrange... il semble qu'on doive la trouver par-

chafaudage sur lesquelles chantaient les plus de sa robe, et elle partit, lumière comme son nom, au milieu des clartés blanches et violettes, bleues et vertes pourpre et or, qui s'allumaient partout aux vitraux de la toute petite église. —Il est violet, mon enfant!... Et le violet pourrait se traduire: le tout du bleu! Car le bleu est la couleur aérienne, transparente, la couleur des profondeurs et des immensités, la vraie couleur de l'infini, si l'infini pouvait se peindre!... Aussi Dieu l'a-t-il réservé pour son ciel... et les yeux de nos petites-filles... pour les yeux, par exemple!... Tout à l'heure, je ne te disais rien, mais j'avais une vraie jouissance d'artiste à les étudier. —Tante, vous allez me faire rougir! —Et pourquoi? Si tu savais quel plaisir j'ai à te voir! Rien n'est reposant et consolateur comme un beau visage, expression d'une plus belle âme encore... On y retrouve un peu de charme indicible de Dieu qui nous a copiés sur lui-même, il éclaire par lui-même tout pays, et je désire tant que tu rayennes derrière moi, car si je veux un modèle pour ma vierge... Palette à la main, la baronne se recule en arrière et enveloppe sa petite nièce d'un bon regard. —Mets-toi là contre la rampe... Murrillo n'aurait pas cherché plus loin! La jeune fille supporte gauchement l'examen: dans la chaude lumière qui tombe des vitraux, elle a vraiment de beaux yeux bruns que blonit le soleil, sa taille fine et longue, la volonté frontaine qu'on devine derrière un front presque droit comme dans les statues grecques. —Décidément, ma pauvre Luce, je vais te rendre orgueilleuse et j'en serai jaloux... Dieu!... Sauve-toi... j'ai tout ce pan de mur à couvrir avant midi. —Luce descendit les marches de l'é-

AMUSEMENTS

ACADEMIE... THE AWAKENING OF MR. PIPP

THEATRE DES NOUVEAUTES... DIVORCONS

THEATRE NATIONAL... L'HONNEUR DU NOM

THEATRE FRANCAIS... THE BRIGADIERS

LA GREAT NORTHWESTERN TELEGRAPH COMPANY

Hier après-midi a eu lieu l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette compagnie

LES OFFICIERS ELUS

Toronto, 28 septembre. — L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de télégraphie Great North-Western a eu lieu cette après-midi.

L'INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL

On adopte une résolution exprimant des félicitations au président Roosevelt

Edimbourg (Ecosse), 28 septembre. — L'institut de droit international, dans sa séance d'hier, sur la proposition de M. Pillet, de Paris, a adopté une résolution exprimant des félicitations au président Roosevelt.

LE VESUVE

L'éruption a grandement diminué d'intensité

Naples, 28 septembre. — L'éruption du Vésuve a grandement diminué d'intensité. Les pierres rejetées par le cratère ne s'élevaient qu'à 150 pieds de hauteur.

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Cent cinquante délégués assistent à la troisième convention nationale de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique

Willimantic (Connecticut), 28 septembre. — La troisième convention nationale de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, a commencé hier après-midi dans cette ville.

LA FRANCE ET LA LIBERIA

La Chambre de Commerce de Manchester signale une information au marquis de Lansdowne

New-York, 28 septembre. — On mande de Londres que la chambre de commerce de Manchester a écrit au marquis de Lansdowne pour lui signaler une information d'après laquelle la république de Liberia serait sur le point de conclure avec la France un traité aux termes duquel certaines parties du territoire libérien seraient annexées.

NOUVELLES DE GASPE

Des signes avant-coureurs. — La température. — La pêche d'automne. — Les récoltes.

(De notre correspondant.) Percé, 25 septembre. Nous avons par ici comme ailleurs des signes avant-coureurs d'élection.

CAUSERIE LITTERAIRE

M. Emile Ollivier (1)

Pape et la chute du second Empire. Le 18 juin 1810, quelq'un avait écrit à Bonaparte que ce jour-là était l'anniversaire de la bataille de Waterloo, tout ému, il s'écria: "Bataille incompréhensible, concours de fatalités sans exemple."

Presque en même temps que l'évacuation de Rome, avait lieu celle du Mexique. La route de l'empereur d'Allemagne en finir avec l'expédition témérairement engagée et mollement conduite, qui ne lui procurait que des ennuis, était devenue une impatience presque fébrile.

A la même date, le ministre des finances de Napoléon III, M. Fould, avait écrit au président de la République, au sujet de la situation financière du Mexique.

Bazaine ayant conseillé à Napoléon III de régler l'évacuation "sans souci de Maximilien et sans nulle entente avec lui, en trois échelons à peu près égaux: le premier en novembre 1866, le second en mars, le troisième en décembre 1867."

Le noble femme partit de Mexico le 9 juillet 1866. Le vendredi 13 juillet (jour de fête de la Trinité) elle se rendit à la gare de Saint-Nazaire le 14 août et à Paris le 15. Au lieu de la loger aux Tuileries, on lui avait fait préparer un appartement au Grand-Hôtel.

Tout cela était sinistre, mais la situation créée par la guerre de 1859 et par ses suites était telle qu'il était devenu impossible à Napoléon III de s'arrêter sur la pente où il s'était lui-même placé.

Napoléon III abandonne Pie IX et Rome, Dieu soit béni! Les funérailles du second Empire ne tariront plus. Son oraison funèbre est préparée et pourra se diviser en trois points: Allemagne, Mexique, Rome.

(1) "L'Empire libéral", études, récits, souvenirs, par M. Emile Ollivier. Tome neuvième. Un volume in-18. Librairie Garnier frères, 6, rue des Saïnts-Pères, 1904.

FOURRURES ! FOURRURES !

Désirez-vous acheter un manteau en seal? Vous trouverez à nos magasins le plus beau choix qui se puisse voir...

FOURRURES ! FOURRURES !

Avez-vous l'intention d'acheter un manteau en mouton de Perse, nous vous offrons un choix unique, nous avons la crème des peaux de mouton de Perse...

FOURRURES ! FOURRURES !

Vous voulez avoir une bonne fourrure de bonne et première qualité; nous n'avons pas de fourrure commune, tout le monde veut du beau et nous n'importons que des peaux de choix.

CHAS DESJARDINS & CIE

1533-1541 STE-CATHERINE.

tion, ce revirement fut dû à des lettres de Vienne, et surtout à une lettre de l'archiduchesse Sophie, la mère du malheureux prince: "Il se trouve ridicule en Autriche dans une situation de ce genre, tant qu'il entendrait porter le titre d'empereur et qu'il ne serait pas rentré modestement dans sa qualité d'agnat autrichien, qu'il n'aurait même pas sûr d'obtenir. Il valait mieux s'enterrer sous les murs de Mexico, plutôt que de se laisser diminuer par la politique française."

En voici la fin: "Soyez calmes dit-il, vous voyez que je le suis; c'est la volonté de Dieu que le meure." Il alla vers les cellules de ses compagnons: "Est-ce prêt, messieurs? Je le suis." Puis il se embrassa.

Toutes les troupes de la garnison formaient la haie et contenaient une immense population silencieuse. Un soleil étincelant illuminait les rues et invitait à la vie, tandis que les cloches de toutes les églises jetaient dans l'air la glas de l'agonie.

Trois pelotons d'exécution, composés chacun de sept hommes et un officier, se rangèrent à un mètre des condamnés. L'officier chargé de commander son chapitre, permit d'entendre en son "chant de lui pardonner." "Jeune homme dit Maximilien, merci de votre compassion, mais vous êtes un soldat, obéissez." Il s'avança vers les hommes du peloton, donna à chacun une once d'or (80 francs) et leur dit: "Entants! visez bien! vissez bien! et leur montra son cœur."

Si Napoléon III avait tant de "hâte" de finir avec l'occupation romaine et avec l'occupation mexicaine, c'est qu'il voulait avoir les mains libres au point d'occuper tout à son aise du grand-duché de Luxembourg. En présence de l'agrandissement colossal de la Prusse, obligé de tenir compte de l'opinion publique qui s'obstinait avec raison du reste, à considérer Sadowa comme une défaite française, il sen-

L'ELECTION DE YORK-NORD

Le gouvernement d'Ontario discute l'opportunité d'interjeter appel de la décision du tribunal invitant l'honorable E. J. Davis

Toronto, 28 septembre. — Le gouvernement, croit-on, étudie actuellement s'il ne serait pas opportun d'interjeter appel de la décision de York-Nord, décision qui a invalidé l'honorable E. J. Davis, par le motif que ce ministre aurait personnellement tenu les services de W. J. Robinson qui avait été dénoncé dans Grey-Nord.

LE JOURNAL

MONTREAL, 29 SEPTEMBRE, 1904.

MYSTERE LEQUEL A MENTI?

M. WADE, député d'Annapolis, a été nommé président de la Commission de construction du G. T. P. Cette nomination a paru, aux yeux de la plupart, une excellente explication de l'ardeur singulière manifestée par M. Wade dans la défense du projet devant le Parlement.

G. T. P.

C'EST TROP CHER!

NOUS allons entrer incessamment en pleine lutte électorale; on peut même dire que nous y sommes déjà. Le peuple sera bientôt appelé à choisir entre les deux grands partis politiques qui se disputent sa faveur. Le gouvernement libéral sera-t-il châtié comme il le mérite ou, continuant à tromper tout le monde, sera-t-il confirmé dans son œuvre? C'est là la question.

SIGNES DES TEMPS

M. Alfred Dobell, fils de feu M. R. Dobell, ministre sans portefeuille des Geoffrion authentiques, de Verchères, — tentera de supplanter M. E. Blanchard, aux prochaines élections provinciales.

AU PALAIS DE JUSTICE

Il paraît avéré que M. Victor Cusson, avocat, de la société Geoffrion, Geoffrion et Cusson, neveu et gendre des Geoffrion authentiques, de Verchères, — tentera de supplanter M. E. Blanchard, aux prochaines élections provinciales.

LE PROTONOTAIRE

Beau vs L'Institutions des Souds-Mueils et al. — Jugement pour \$1,503.56 contre le défendeur Villani. — Lafrenière vs Diebs et al. — Jugement pour \$160, montant de divers billets.

GROSSE POURSUITE

The International Flax Fibre Company, ayant des bureaux à Dover, Delaware, et à New-York, réclame \$450,000 de M. Jos. Rémus Laurendeau, négociant et manufacturier de Montréal.

L'hon. sénateur Legris se vante de tenir le comté de Maskinongé dans sa main. Il lui a déjà imposé M. Mayrand comme député et il prétend le lui imposer encore comme candidat aux prochaines élections.

D'autre part, on assure que M. Legris n'est pas plus le maître du comté de Maskinongé qu'il n'est capable de faire élire un candidat dont les électeurs ne veulent à aucun prix.

Tout en dénonçant la corruption érigée en système par ses amis d'Ontario, le "Globe" trouve moyen d'exposer en détail chacune des infamies commises par le parti libéral dans Ontario aux dernières élections partielles. Les exploits du "Minnie M." au Sault Sainte-Marie trouvent même grâce aux yeux de l'organe gric.

Le "Free Press" d'Ottawa, organe ministériel dans la capitale fédérale, semble désespérer du salut de son parti en déclinant qu'il ignore les intentions du ministre au sujet de la régénération des "grits" — devenue nécessaire — il demande s'il ne vaudrait pas mieux faire un appel au peuple de la province immédiatement, plutôt que d'ordonner des élections partielles.

Le "Free Press" est d'avis que le ministère ontarien doit être reconstruit. D'après lui, "il faut des hommes nouveaux, des hommes convaincus et courageux pour remplacer ceux qui sont tombés dans le discrédit, qui ont perdu l'estime et la confiance du public."

En effet, il faut des hommes convaincus et courageux! Il en faudrait pour moins que cela!

La convention conservatrice pour le comté de Russell est fixée au samedi, 8 octobre.

Les libéraux de Russell ont décidé de ne pas tenir de convention avant que la date des élections générales soit annoncée. Le candidat libéral sera le Dr Wallace, le député actuel.

Aujourd'hui, aura lieu à Sainte-Marthe, une convention libérale, qui choisira le candidat ministériel aux prochaines élections, pour le comté de Vaudreuil. On croit que M. Harwood, l'emportera sur ses concurrents.

On annonce de Toronto, que le maire Urquhart a accepté de se présenter comme libéral dans Toronto-Nord.

D'autre part, la rumeur court à Ottawa, que l'hon. M. Geo. Foster, dirigera de Toronto la campagne électorale dans Ontario. Il sera peut-être candidat conservateur dans Toronto-Nord.

On parle de M. E. B. Devlin, avocat, de Hull, comme candidat libéral pour le comté de Wright, aux prochaines élections fédérales.

M. Devlin est le frère de M. C. R. Devlin, ex-M.-P., de Wright, le député actuel de Galway, en Irlande. Son adversaire sera M. F.-E. Labelle, notaire de Hull.

Rivet et Lavergne: ces deux noms-là sont désormais inséparables. L'un doit son élection au désintéressement de M. Guay, maire de Saint-Henri, et l'autre, doit la sienne à l'abnégation de M. P.-V. Savard.

Si M. Aylesworth était fait ministre de la Justice, que deviendrait M. Fitzpatrick? Serait-il nommé juge aussi? Dans ce cas, il s'ajouterait au nombre des députés et des ministres qui sont parvenus à se placer confortablement.

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A.M. PRECISES W.H. Scroggie LIMITEE RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

CORSETS de toutes sortes et de tous les styles. Permettez-moi d'expliquer cette assertion: bonnes sortes; bons genres; bons styles — styles modernes. La plupart des dames sont plus contentes de savoir qu'un corset vient de chez Scroggie que de connaître le nom du fabricant.

NOTRE ABANDON DES AFFAIRES A profité à des milliers d'Acheteurs! La semaine prochaine sera intéressante pour ceux qui achèteront de la tapisserie.

Acheteurs à acheter rapidement les Rideaux, articles d'ameublement, Rugs et Tapis, tapis Kensington et de l'Inde. Rugs et Nattes, Bruxelles, prêts à employer — tapis Axminster et Wilton, Prélarts et tapis de liège de toutes les grandeurs.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue Ste-Catherine. TENTES POUR EXHIBITIONS A LOUER. PARTIS DE CHASSE, ETC., ETC. DÉCORATIONS ET TAPIS FOURNIS pour MARIAGES TOILE GOUDRONNÉE

THOS. SONNE, Sr., 193 rue des Commissaires. Courrier de Québec. Feu Mme Alphonse Pelletier. — Nommé vicaire à la Basilique. — En Cour de Révision: Pour les pompiers. — Un convention. — Vente à l'enchère.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R. Muni de toutes les améliorations modernes. Service prompt et bon fait. Plans européens et américains.

Cartes d'affaires. AVOCATS. F. J. BISSAILLON, C. R. ARTHUR BROSSARD, L. L. B. HECTOR ROYANNE BISSAILLON, L. L. B.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER. BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN.

LeBlanc & Brossard. 66 RUE ST-JACQUES, 66. CAMPBELL, MEREDITH, WACHTERSON & HAGUE.

Arthur Beauchesne. 1598 RUE NOTRE-DAME. J. H. MIGNERON. 1613 Rue Notre-Dame.

Leandre Bélanger. 116 RUE ST-JACQUES. ARCHITECTES. GAUTHIER & DAoust.

ELECTRICIENS. Electric Eng. & Supply Co. 21, RUE BLEURY.

MARCHANDS DE BOIS. O. Dufresne, Jr. & Frère. 2388, rue Notre-Dame.

HOTELS. Hotel St. James et Annexe. En face de la gare du G.T.P. et tout près de celle du C.P.R.

GRILL ROOM. HOTEL RIEDEAU. 58 60 Place Jacques-Cartier.

La Compagnie du Musée Eden. Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes.

Atelier de MARBRE et GRANIT. J. BRUNET. Manufacturier et importateur de matériaux de construction.

IL NE S'EST PAS SUICIDE. London, Ont., 28 septembre. — D'après les derniers renseignements, le mort de M. Geo. Hamilton, gérant de "l'Imperial Life Insurance Company" est mort accidentellement et ne s'est pas suicidé.

DUPUIS FRERES. Les commandes par la maille sont exécutées avec soin.

USTENSILES DE CUISINE

EMAILLÉS

UN ACHAT COLOSSAL



Un manufacturier très en vue nous cède la balance complète de son stock à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Cette transaction est peut-être la plus considérable qui se soit faite encore à Montréal dans ce genre de marchandise.

Le sous-sol est littéralement encombré.

Afin de disposer rapidement de ce surplus énorme de stock, nous ouvrons aujourd'hui même une vente à prix réduits.

Nous donnons ici une liste faite à la hâte, mais qui vous donnera un aperçu des réductions énormes que nous avons faites pour assurer le succès de cette vente extraordinaire.

- Crachoirs en acier émaillés, décorés. 26c
Crachoirs en émail, bleu et blanc ou blanc, valant 50c à 75c, prix spécial. 26c
Gobelets (3 pintes) émail, bleu et blanc, blanc ou gris, valant 25c à 45c, notre prix. 14c
Bols pour lavemains, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, valant 25c à 50c, notre prix. 14c
Plats à vaisselle, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, valant 65c à 90c, notre prix. 35c
Assiettes à soupe ou à diner, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, grandeurs 6 et 7 pouces. 31c
Assiettes à soupe ou à diner, émail, bleu et blanc, gris ou blanc, grandeurs 8, 9 et 10 pouces. 7c
Bols à soupe, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, 1 chopine. 7c
Bols à soupe, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, 1 chopine. 9c
Bols à soupe, émail, bleu et blanc, blanc ou gris, 1 pinte. 10c

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin Départemental de l'Est. 1571 à 1589 RUE SAINTE-CATHERINE - CITE.

Chez les Notres... aux Etats-Unis. 27 septembre 1904. FALL-RIVER, Mass.

Notre-Dame. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame. La mort impitoyable vient de frapper un de nos concitoyens les plus estimés, et de plonger dans le deuil une de nos braves familles canadiennes, dans la personne de M. Albert Remy, décédé samedi soir, à l'âge de 39 ans.

On se rappelle probablement que l'hiver dernier M. Remy avait été victime d'un douloureux accident qui l'avait forcé à garder la chambre pendant quelques temps. Depuis ce temps, il n'avait pas joui d'une santé aussi robuste qu'auparavant. Il y a un mois, M. Remy était frappé d'une maladie grave qui devait lui ouvrir les portes du tombeau, quoique une fois encore il lui a fallu dire adieu à sa famille, ainsi qu'à tous ceux qu'il aimait et se résoudre à mourir.

Le défunt faisait partie de la Ligue des Patriotes, dont il était percepteur adjoint, il était aussi membre des Forestiers Catholiques et de la Ligue du St-Nom de Dieu.

Il laisse une épouse inconsolable, un fils et une fille, Joseph et Berthe, ainsi que sa vieille mère demeurant au Canada, quatre sœurs et deux frères.

M. Remy était né à St-Jean-Baptiste de Rouville et demeurait à Fall River depuis au delà de 27 ans.

LOWELL, MASS. Le corps du malheureux Wilfrid Ducharme qui s'est noyé dimanche, vers heures, au cours d'une excursion de plaisir à Long Pond, a enfin été repêché vendredi, avant-midi, vers 11 heures. Ce sont ses deux frères Eugène et Lucien, qui ont fait la lugubre découverte.

Le corps flottait presque au même endroit où le canot qu'il montait a été retrouvé, peu après l'accident. Immédiatement après la découverte, l'on a téléphoné à M. Joseph Albert, qui est allé chercher le cadavre, en compagnie de M. Joseph Masson.

A 2 heures 15, le lugubre cortège arrivait à l'établissement de M. Albert, rue Cheever, où une grande foule se rendit pour contempler encore une fois les traits de celui qui comptait tant d'amis parmi notre jeunesse.

Le défunt laisse pour le pleurer trois frères du deuxième lit, Eugène, Georges et Lucien, et trois sœurs, Mme Georgiana Dannaus et Mlle Aglaé Ducharme, de Lowell, et Mme Joséphine Ducharme, de Saint-Mathieu, Canada.

Il laisse de plus son épouse et sa belle-mère. La mère du malheureux Ducharme a péri dans les flammes à la suite de l'explosion d'une lampe, il y a 31 ans et son père est mort pareillement par le feu il y a six ans. Il travaillait dans un chantier, dans les bois à 22 milles de là, lorsqu'un arbre en tombant sur la maison, a fait cabouter le poêle qui alluma l'incendie. On a trouvé ses restes calcinés.

La famille Ducharme est bien connue à Lowell où elle habite depuis de nombreuses années.

NORTH-ATTELEBORO, MASS. L'Assemblée du Club de Naturalisation Franco-Canadien de cette ville a eu lieu dimanche dans la salle ordinaire, quatre nouveaux membres furent admis dans les rangs du club, ce qui porte à 59 le nombre des membres. C'est avec plaisir que l'on constate le progrès de ce jeune club qui date seulement du mois de mars dernier. On admit de nouveaux membres à toutes les assemblées.

Il y eut un intéressant débat politique entre deux ex-membres : M. Théodore Desjardins, président du club défendait le parti républicain, et M. Frédéric Leblanc, trésorier du club défendait le parti démocratique; tous deux furent très éloquentes dans leurs discours et furent applaudis en conséquence. Ces débats politiques semblent beaucoup intéresser les membres qui se rendent plus assidument aux assemblées.

Les funérailles de M. Octave Laplante, décédé subitement à l'âge de 34 ans, vendredi dernier, ont eu lieu dimanche au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs du cercueil étaient les deux frères du défunt, M. Joseph Laplante, d'Arctique Centre et M. Henri Laplante de cette ville, et MM. Henri Akin et Maxime Sarasin. Il fut inhumé au cimetière de Attleboro Falls. Son service sera chanté demain à 8 heures à l'église St-Marie, par le Rév. M. D. D. Villard. Il est décédé à l'âge de 34 ans.

M. l'abbé M.-D. Villard, curé de la paroisse, M. Villard s'adressa de plus en plus enflammé de constater, au cours de sa messe, que les paroissiens et tant de bonnes dispositions et de générosité.

MANVILLE, R.-I. M. et Mme Joseph Guay, née Claudia Lang, sont de retour de Clare Station, N.-H., où a été célébré le mariage, mardi de la semaine dernière. Le long voyage de noces s'est effectué tout à fait heureusement et une grande réception attendait le couple heureux à son arrivée à Manville.

La réception a eu lieu dans la nouvelle demeure des mariés, rue Main, et plus de quarante couples y ont reçu, durant plusieurs heures qui furent encore trop courtes, la plus gracieuse hospitalité.

De nombreux et riches cadeaux de noces ont été offerts à l'heureux couple. La veillée se passa au milieu des amusements les plus variés. On se disputa à une heure avancée souhaitant aux nouveaux mariés tout le bonheur qu'ils ont droit d'espérer.

MANCHESTER, N. H. A sept heures, ce matin, M. Napoléon Pichette conduisait à l'autel Mlle Berthine Turcotte.

La cérémonie nuptiale a eu lieu à l'église St-Antoine de Padoue, Manchester, M. Rodolphe L. Heureux, beau-frère du marié, était témoin de celui-ci, et M. J. O. Turcotte, père de la mariée, conduisait sa fille. M. l'abbé G. A. Guartín a béni l'union des

LA CIE S. CARSLY, Limitée. IMPERMEABLES DE DAMES. Les tissus dont sont faits ces impermeables sont des worsteds d'un fini le plus soigné, de couleurs vert sauge et gris oxford. Ces manteaux sont faits soigneusement avec collets et dos et très ample. \$11.75

GENEE MILITAIRE. C'est ce que sont ces manteaux impermeables de dames, en gris oxford, finis avec boutons en bronze. \$12.25

Nouveaux Paletots d'Automne

Un très chic paletot en drap box brun clair, dos surplis, collette aux épaules, garni de nœuds sur les nouvelles manchettes larges et des boutons à revers, doublé de satin brun. Prix spécial. \$29.50

SOUS-VETEMENTS EN FLANELLETTE

Valours hors de pair en fait de sous-vêtements de flanellette, pour dames. Chaque article est fait avec soin et fini en flanellette unie de couleur de la meilleure qualité.

CALEÇONS DE DAMES, EN FLANELLETTE blanche, bleu, de ciel ou rose, très élégamment finis. Prix, chacun. 44c
JUPONS DE DAMES, EN FLANELLETTE tout grise, avec liseré de couleur. Prix spécial. 56c
CHEMISES DE NUIT DE DAMES, EN FLANELLETTE, manchettes de rose, ciel, bleu ou blanc, collet et poignets froncés. 65c

SPECIALITE de CARSLY dans les CORSETS

Faits d'après un modèle favori de Paris, devant droit, buste bas, longues hanches militaires, dans les grandeurs 18 à 30. Prix spécial, chacun. 65c

BRUTELLES REPAILES, un véritable assureur contre les épaules rondes ou inclinées, soutient le buste et libère le corps d'un poids position convenable sans nuire à qui les porte. Prix spécial, la paire. 31c

NOUVELLES ETOFFES A ROBES D'AUTOMNE

Les Dernières Nouveautés. Prix Modique.

Aujourd'hui, le Grand Magasin offrira un intérêt spécial. L'arrivée de nouvelles parisiennes est d'un intérêt intense pour les dames qui songent à l'achat d'une nouvelle robe d'automne.

NOUVEAU TISSU A AUTOMNE. Un drap panier français, de tissus forts, 44 pouces de large, les plus nouvelles variétés de couleurs. Prix spécial. 64c

NOUVELLES ETOFFES DE COULEUR. En une variété de tons de couleurs mélangées, échantillon pour robes de voyage, 44 pouces de large. Une nouveauté récente. Prix spécial. 71c

NOUVEAU DRAP CANEVAS. Une magnifique étoffe pour robes distinguées. Il est pure laine et en une splendide variété de couleurs, 44 pouces de largeur. Prix spécial. \$1.45

QUELQUES VALEURS SPLENDIDES EN RUGS DE VOYAGE ET DE VOITURE

AINSI QU'EN COUVERTURES A CHEVAL

Cet immense envoi de marchandises sus-mentionnées nous est arrivé récemment. On y trouve réunis la bonne apparence, le confort et la modicité des prix.

RUGS DE VOYAGE, environ 70 x 60 pouces, en une variété de riches dessins. Prix \$1.85, \$2.75. \$4.05

RUGS DE VOITURE, environ 48 x 60 pouces, lot spécial de nouveaux modèles. Prix, \$1.00, \$1.75. \$2.10

COUVERTURES DE CHEVAUX. Les propriétaires de chevaux apprécieront la qualité de ces splendides couvertures. Prix, depuis. 67c

LA CIE S. CARSLY, Limitée

deux époux. Un magnifique bouquet fit son entrée dans l'église au bras de son père, M. F.-X. Jacques, et M. L. Heureux, silleule de M. Pichette, Jos. Picard, de Chicopee-Falls, accompagnant son petit-fils. M. l'abbé messe des solos furent données par J.-T. Sheehan, curé, prononça le con-

juges sacramentel et officia à la messe. Après l'office religieux, parents et amis se rendirent à la résidence des parents de la mariée où les attendait un délicieux dîner. La gaie et la plus franche n'a cessé de résonner toute la journée. Dans la soirée, les nombreux amis des jeunes époux se rendirent après d'eux pour leur offrir leurs hommages et leur souhaiter ad multos annos.

Il y a eu chant, musique et des rafraichissements aussi nombreux que succulents furent servis. Tous les invités n'ont eu qu'à se féliciter de la manière vraiment royale dont ils ont été reçus.

M. et Mme Pichette ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Ils ont pris le train de 11.31 heures a. m., pour un voyage à Montréal, Sherbrooke, Québec et autres villes du Canada. Ils seront à leur domicile, 79 rue Lowell, le 16 octobre prochain.

M. Henri Bouchard et Mlle Marie-Louise Côté, qui ont été unis dans les liens du mariage dimanche, à l'église St-Augustin, par M. le curé J. A. Chevalier, ont reçu leurs amis dimanche soir, chez les parents de la mariée et hier soir, il y a eu une nouvelle soirée chez les parents du marié. Mme Bouchard, mère du marié, a présenté à son fils une bourse contenant \$100. Les amis et parents des nouveaux époux leur ont aussi donné de magnifiques cadeaux de noces.

SUNCOOK, N.H. Le quarante-unième anniversaire de la naissance de M. Charles Douville a donné lieu à une jolie fête, ces jours derniers. Un grand nombre de parents et amis se sont réunis chez M. Douville et le héros de la soirée a reçu un magnifique cadeau. Une adresse, exprimant en termes choisis, les sentiments de toutes les personnes présentes, a été lu par Mlle Rosanna Pomerleau.

La soirée s'est éveillée très rapidement, c'est dire que tout le monde s'est très bien amusé. M. et Mme Douville ont fait les honneurs de leur maison avec le tact et la cordialité qu'on leur connaît.

Parmi les personnes qui assistaient à la fête se trouvaient MM. Edouard Douville, Alphonse Laquerre, Denis Lachance, Arthur Lachance et Cléophas Lachance, tous de Nashua.

TAFTVILLE, Conn. Vendredi était le 60e anniversaire de fondation de la plus vieille église catholique de la Vallée de la Fawcett. C'est en effet le 23 septembre 1844 que l'on commença à creuser les fondations de l'église Notre-Dame du Mont Carmel à Crompton. En ce moment-là, il y avait peu de familles catholiques dans la Vallée et celles qui y étaient étaient établies et employées soit à la blanchisserie à Greene et Pike à Riverport, connue alors sous le nom de Birch Hill, soit à la fabrique d'indienne de Crompton.

Ce fut Mme Paul Doran, une Anglaise, qui acheta le terrain où fut construite la première église catholique de la Vallée et qui donna le premier coup de pioche, il y a 60 ans, qui devait faire surgir du sol une demi-douzaine d'églises catholiques que l'on remarque actuellement dans la Vallée de la Fawcett.

A ce moment-là, les catholiques de la Vallée étaient desservis par le Rév. James Patton, de Providence. Ce fut à la demande de ses ouailles qu'il fut construit l'église de Crompton. Cet anniversaire a été célébré dimanche à la vieille église par une messe solennelle et un sermon approprié à la circonstance.

WARE, MASS. Aux pieds des saints autels et en présence d'une foule de parents et d'amis, M. Roméo Dubé, de Chicopee-Falls et Mlle Lydia Jacques, venaient hier matin, échanger leurs serments d'inviolable fidélité. La jeune mariée

CARNET SOCIAL

RETENU CHEZ LUI.

M. Frank A. Veitch, le gérant de l'Orchestre Symphonique de Montréal, est retenu chez lui par une blessure à la tête. Il était sur la rue St-Jacques près de la rue St-Jean, lorsqu'une vitre est tombée d'un étage du haut, traversant son chapeau et lui entaillant quelque peu le crâne. On nous assure cependant que ce n'est rien de grave.

POUR L'EUROPE. Le Dr Raphaël Trudeau, de la rue Richmond, médecin de l'hôpital Notre-Dame, est parti hier soir pour New-York, où il s'embarquera aujourd'hui à bord de la "Britagne" en route pour la France. Le docteur sera absent plusieurs mois, car il doit visiter les grands hôpitaux européens et suivre la clinique des plus célèbres professeurs. Il fait la traversée en compagnie de son confrère le Dr de L. Harwood. Bon voyage.

POUR CUBA. Le chef Carpenter s'est embarqué hier soir pour New-York, et de là pour la Havane.

AUTRES VOYAGEURS. M. P. Beauregard, de Montréal est à St-Hyacinthe.

M. James G. Monk et Mme Monk sont partis hier soir pour Toronto, et seront de retour dans quelques jours.

Mlle Gabrielle Dandurand, graduée de Villa Maria l'an dernier, s'en va à Washington, où elle doit passer un an dans un collège.

M. P.-E. Barbour, l'agent général des passagers à Montréal pour le New-York Central, est à New-York pour deux ou trois jours, aussi M. George Wells du Pacifique Canadien, qui est allé assister à l'assemblée du "Trunk Line P. Association".

Mme L. Pearson et Mme E.-C. Westcott sont parties mardi pour un voyage en France. A cette occasion, Mme Dansereau, de Dorval, a dîné un thé samedi.

NOS MARIAGES. Hier matin, en la chapelle privée du Palais épiscopal, le Dr D.-E. LeCavalier conduisait à l'autel Mlle Laporte, fille de Son Honneur le Sa. Grandeur Mgr Bréché à béni l'alliance.

La mariée portait un élégant costume brun avec blouse de soie verte et chapeau bleu pâle. Elle portait à la main un joli bouquet de roses blanches.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez M. et Mme Laporte, sur la rue Dorchester, après quoi les nouveaux époux se sont embarqués pour

Toronto, Buffalo, Niagara, Chicago et Saint-Louis.

Leur retour à Montréal s'effectuera vers le 15 octobre et ils demeureront rue Sherbrooke, No 473.

Hier matin, à Québec, dans l'église St-Mathieu, Mlle Gertrude Esther Evans, épousait M. David E. Blair de Montréal.

La mariée, que conduisit son père, avait une jolie toilette de soie blanche, garnie de dentelle et de chiffon. Son bouquet était de roses blanches.

Après la cérémonie, on servit un déjeuner à la résidence des parents de la mariée, après quoi, les nouveaux époux sont partis pour un voyage de noces vers St-Louis.

Le cadeau du marié à son épouse est une magnifique manteau en soie, et à chaque fille d'honneur il a fait cadeau d'une épingle en or, représentant un trèfle à quatre feuilles, avec incrustation de perles.

QUELQUES VISITEURS. L'hon. Wm. Mitchell, de Drummondville, est au Windsor.

L'hon. Charles Hyman est descendu d'Ottawa mardi et s'est enregistré au Windsor.

M. G. Chahoon, jr., gérant des travaux de la Laurentide Phis. Co., à Grand-Mère, est à la Place Viger.

Le sénateur Sullivan, Mme et Mlle Sullivan, de Kingston, sont arrivés au St. Lawrence Hall, mardi, de Charlottetown, où ils étaient les hôtes du Juge en Chef de l'île du Prince-Edouard.

Mlle Faucher d'Ottawa est en promenade à Montréal.

CHEZ LE DR MONOD. Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de Mlle B. Sénécal au poste de nurse en charge du service de chirurgie, à l'hôpital univ. du Dr Monod.

Les mérites personnels de Mlle Sénécal et ses titres de nurse graduée, de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et des hôpitaux de New-York, la désignent au choix du docteur Monod.

Nous félicitons bien vivement notre compatriote de cette nomination.

EN VOYAGE. Le Dr J.-A. Ledue, 1130 rue Dorchester, ex-interne de l'hôpital Notre-Dame, doit partir ce soir pour Boston pour poursuivre ses études médicales.

CAMELEONE. Le roi George de Saxe

Berlin, 28 septembre. — Des rapports circulant à l'étranger, d'après lesquels le roi George de Saxe serait dangereusement malade, ont été officiellement démentis, mais un bulletin de la cour, publié aujourd'hui, dit que sa majesté a passé une mauvaise nuit et se trouve un peu mieux ce matin.

Chassez les Catarrhe. Ne le laissez pas accomplir son œuvre ou il aura bientôt raison de vous. Prenez Catarrhozone, ce traitement est prescrit par les médecins. Il ne restera aucun vestige de votre catarrhe, vous serez à jamais guéri. Catarrhozone est le vrai remède de la nature, calmant, adoucissant et infatigable, positivement sûr.

AU THIBET

Le résident chinois à Lhassa aurait reçu ordre de désavouer l'accord anglo-thibétain.

Tokio, 28 septembre. — Une dépêche de Pékin au "Asahi" dit que le gouvernement chinois a donné ordre à son résident à Lhassa de désavouer l'accord conclu entre les autorités thibétaines et les envoyés britanniques.

Les rôles étaient distribués comme suit: Maxime, proconsul. D. Vigeant Cassien, neveu du proconsul A. Roy Enthymé, ami de Cassien, ... A. Gendreau, jeune esclave. H. Petit Proculus, lieutenant de Maxime Dionisius, père d'Enthymé. ... A. St-Laurent.

Nous devons une mention spéciale à MM. Petit, Gamache et St-Laurent, dont le savoir-faire peu ordinaire a été vivement admiré de tous.

Délicieuse en son genre, la comédie "Un Déjeuner sous Bois", très bien interprétée, a fait rire l'auditoire aux larmes. Voici la distribution des rôles: Dugazon, propriétaire. C. Gamache Robit, cuisinier. ... A. Bousin Lardet, poète. ... J. P. Dattie Roger, collègue, neveu de Dugazon, Geo. H. Desjardins, Richard, collègue. ... A. Picard Colombios, maire. ... J. Jacques.

Au cours de la séance, Mlle Victoria Guimond a détaillé avec la grâce pleine de naturel que chacun lui connaît, un desolant monologue intitulé "La Gille". L'auditoire très intéressé, a applaudi à tout rompre. Très bien dit également le charmant monologue "La Vengeance du Bossu" joué avec beaucoup d'aisance par Mlle Emilie Poirier.

Mlle Caron a également fait entendre une intéressante chanson avec accompagnement de piano par le Prof. J. Oscar Fontaine, organisiste de Notre-Dame.

Durant le spectacle, ainsi qu'à l'entracte et à la sortie, le piano était tenu par M. Georges H. Desjardins, qui a exécuté quelques brillants morceaux. M. William Pombrin avait bien voulu prêter son concours à la soirée ainsi que M. W. Bergeron, qui s'était chargé du maquillage avec beaucoup de succès. La direction du théâtre a été confiée à M. L. Rioux, commandant de la Jeune Garde au Sacré-Cœur, qui s'est distingué par son activité et son dévouement.

Hier après-midi, les officiers Mulhaley et John McCarthy ont retrouvé le cadavre d'Uldéric Lévesque, noyé accidentellement vendredi après-midi près de Span Island.

Les funérailles de feu Mme Georgiana Pelletier ont eu lieu ce matin à l'église St-Anne au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Emile Gagnon, Eusèbe Cloutier et J. Ouellette.

La défunte faisait partie de la société des Dames de Ste-Anne, d'une députation assistait aux funérailles.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

Le service a été chanté par le R. P. Charland. Le chœur de chant a exécuté la messe de requiem harmonisée. Les solistes étaient MM. H. L. Tron, P. Gamache, J. Le Perron et M. Langlois. Mme Trotter-Perron tenait l'orgue.

FINANCE et COMMERCE

LA HAUSSE CONTINUE

Le Pacifique Canadien tient la tête du marché

Le Twin-City, le Detroit, les Actives et le Power sont prédominants

(Des bureaux du "Journal") Mercredi 28 sept.

La hausse continue.

Si le marché local eût été tenté de faire halte aujourd'hui, après l'activité des deux derniers jours, il eût été entraîné à la suite du Pacifique, qui est monté vaillamment à 130 1/8, atteignant ainsi son plus haut niveau de l'année.

La fermeté de ce groupe, reflétant la hausse de Wall Street a exercé une impression sensible sur notre place.

Les aciéries se sont maintenues à une belle allure et conservent leur terrain, sauf le Steel préférentiel qui bondit à 40 1/4, en hausse de 1 1/4.

Les cotations suivantes ont été spécialement ciblées de Londres aujourd'hui: MM. L.-J. Forget & Cie.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget & Cie, courtiers, 1740 rue Notre-Dame, ont communiqué le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, 28 sept., 29 sept., 30 sept. listing various stocks and their prices.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table listing various stocks and their prices under the heading 'VENTES DE L'AVANT-MIDI'.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Table listing various stocks and their prices under the heading 'VENTES DE L'APRÈS-MIDI'.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 28.—Consolidés au comptant 88 5/16, idem à terme 88 3/8.

BOURSE DE CHICAGO

Chicago, 28.—Les cours ont été élevés, le blé, le maïs, le sarrasin, le soja.

MARCHE DE CHICAGO

OUVERTURE Plus haut Plus bas Clôture

FROMAGE.—Le marché est inerte et quelque peu plus lourd.

RECETTES DU C. P. R.

Table showing monthly receipts for C.P.R. for 1904 and 1903, categorized by month and type of receipts.

BOURSE DE NEW-YORK

M. O. D. Monk, gérant de J. B. Baché et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, 28 sept., 29 sept., 30 sept. listing various stocks and their prices.

LE FOIN

Le marché est tranquille et les prix sont faciles.

LE COTON

New-York, 28.—Les cotons futurs ont ouvert faibles.

NOUVELLES MARITIMES

Le "Turcoman", ligne Dominion, de Bristol, cargaison générale.

Le "Sif", Dominion Coal, pour Sydney, sur lest.

Le "Lake Simcoe", Thos Harling, près du Parc Sohmer.

Le "Manchester Commerce", au quel Jacques-Cartier.

Le "Kildona", R. Reford, au quel Jacques-Cartier.

Le "Turcoman", J. Torrance, au quel Jacques-Cartier.

Le "Montroyal", C.P.R., au quel Jacques-Cartier.

Le "Montrose", C.P.R., au quel Jacques-Cartier.

Le "Tampian", ligne Leyland, près du Parc Sohmer.

Le "Sardinian", ligne Dominion, le "Sardian", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Le "Huron", ligne Dominion, le "Huron", ligne Allan.

Compagnie Montréal-Canada

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITÉ DE MONTRÉAL

NOS THEATRES

HIS MAJESTY'S

Ordinairement, lorsqu'un roman est placé sur le théâtre, le titre est retenu.

"The Little Princess", qui sera représenté toute la semaine prochaine au théâtre "His Majesty's", est une exception à la règle.

Madame Frances Hodgson Burnett, a écrit le roman, il y a quelques années, sous le titre "The Little Princess".

Il a été mis sur la scène au théâtre Shaftsbury, à Londres, sous le titre de "The Little Princess".

Le titre "The Little Princess" a été joué trois ans à New-York, sans avoir produit la moindre critique hostile.

Le premier rôle sera tenu ici par Mlle Leonie Darmon.

TRETE DES NOUVEAUTES

Il n'y a pas à se le dissimuler, la représentation de gala, hier soir, aux Nouveautés, a été un véritable triomphe.

La salle regorgeait d'un beau public composé du meilleur monde.

Bien des gens n'ont pu assister, s'étant rendus un peu trop tard.

Les artistes bien en verve, ont enlevé la pièce de Sardou, les figures les plus sévères, se déridaient. M. Bruneton dans Des Prunelles, compose le rôle dans une note juste et très drôle.

Le rôle de l'adieu est imitable de naturel, il joue ça avec une sûreté, un débit, un brio, qui font crever de rire.

Mlle Lafont comédie d'oublier les faveurs du public et M. Feuillet, dans Adhémar, a tenu le public en hilarité constante.

Chaque fin d'acte, les artistes eurent les honneurs du rappel et ils le méritaient bien, car, jamais depuis Numes, nous n'avons eu une aussi bonne interprétation de "Divorçons".

Les figures les plus sévères, l'affiche toute la semaine prochaine, avec en sus une matinée spéciale, le jeudi, afin de permettre aux élèves des collèges classiques, de pouvoir assister à la pièce.

Le spectacle sera un fait extraordinaire, jamais en Amérique, une troupe d'artistes professionnels, a joué le chef-d'œuvre de la troupe et l'on se rappelle que la pièce fut jouée souvent, mais toujours troquée.

Cette belle tragédie, qui ressemble aux pièces de Corneille par les sentiments qui y vivent les personnages, déterminera dans le public un enthousiasme.

Tous les dévots sont les costumes de même et la troupe au grand complet figurera sur la scène.

Les directeurs n'ont rien épargné pour ce spectacle, qui sera l'une des plus formidables sensations de l'année. Les institutions classiques, ont déjà comploté de retenir des sièges pour la matinée spéciale de jeudi.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Joseph Murphy, le fameux comédien irlandais, sera à l'Académie de Musique la semaine prochaine.

M. Murphy est l'incarnation de l'esprit irlandais, il joue avec grand art le rôle de Larry Nonovan dans sa pièce, "Sham-Rhue".

Le rôle de deux personnages, l'un est Larry, l'autre Shaun Rhue, qui est Larry déguisé. La transformation est complète et admirable.

Les deux personnages, (ou plutôt les deux caractères du même personnage), sont très amusants, et M. Murphy a sauté de sa tâche avec beaucoup d'habileté.

La pièce est basée sur les troubles agraires de l'Irlande et nous fait voir les intrigues et des agents des terres contre les tenants.

M. Murphy joue les premiers rôles avec le même succès que par les années passées.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

OCTOBRE et NOVEMBRE

Les plus beaux mois pour visiter ST-LOUIS, Mo.

Quelques Avantages Spéciaux offerts par le Grand-Tronc à ceux qui visitent l'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Route à Double Voie Unie

Chats et chars-dortoirs directs deux fois par jour, aussi char-dortoir de touristes directs une fois par semaine (les jeudis).

Privilege d'arrêter en route à Toronto, Hamilton, London, Chicago et autres places, dans les deux sens.

Des milliers y ont déjà été. Venez à ce que votre billet vous permette de voyager par le chemin de fer du Grand Tronc.

Bureau des Billets en ville: 137 rue St-Jacques, Montréal, ou Gare Bonaventure. Téléphones: Main 400 et 451.

INTERNATIONAL BUSINESS COLLEGE

Place d'Armes, Montréal. Cours du jour et du soir. Enseignement individuel. Tel. Main 308. Caza & Lord, Direct.

Enseignement Individuel du Soir

Les Lundis, Mercredi et Vendredi, de tous les Sujets Commerciaux, Clavigraphie et Sténographie dans les deux langues, commençant Lundi, 29 septembre au

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, Limited

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'Assemblée générale annuelle des Actionnaires de "The Ogilvie Flour Mills Company, Limited", pour l'élection des Directeurs et la transaction d'autres affaires, sera tenue au Bureau Principal de cette Compagnie, à Montréal, à trois heures, Jeudi, le treizième jour d'Octobre, 1904.

Les livres de transport de la Compagnie seront fermés depuis le 6 Octobre jusqu'au 13, inclusivement.

Par Ordre du Bureau de Direction, SHIRLEY OGILVIE, Secrétaire.

ANNIE CARTER paraîtra dans un rôle espagnol.

Dans l'Ohio on verra Will Bartell, les Graham, Wick et Mack, etc.

La pièce de clôture sera "The Virginian".

La représentation sera l'une des meilleures de la saison.

LE NOUVEAU THEATRE

Les travaux de construction du nouveau théâtre "Orphéon", avancent rapidement.

Nous croyons que vers le 15 octobre, ce théâtre sera ouvert au public. Nous y verrons des attractions tout à fait nouvelles.

M. Häl, Reid, ancien gérant du Parc Riverside, sera le directeur artistique.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursion à Bon Marché

Cap de la Madeleine

Excursion de Colonisation

DISTRICT DE NIPISSING

SAMEDI, 8 OCTOBRE 1904

Taux bas de seconde classe, aller et retour, pour Windsor tous les jours à 8 h. 30 p.m., avec un arrêt à St-Jacques, à 10 h. 30 a.m. Au retour, quittera Cap de la Madeleine à 5 h. 30 p.m., le même jour pour Montréal.

STURGEON FALLS, VERNER, WARREN, MARKSTAY, MARSH, BLIND RIVER et CHELMSFORD.

Limite de retour, 8 NOVEMBRE 1904.

L'IMPERIAL LIMITED

Entre Montréal et Vancouver, quittant le 7 Octobre, le service de chars-pain et dorénavant, le service de chars-pain et dorénavant, le service de chars-pain et dorénavant.

CHANGEMENT D'HORAIRE, le 9 Octobre 1904

Détails complets plus tard.

Bureau des Billets 129 rue St-Jacques, (Voisin Bur. de Pôles)

Great Northern Railway of Canada

Gare, coin des rues Montreuil et Ste-Catherine. Téléphone 300-31.

Départ des trains comme suit: service de 8.50 a.m.—De l'Assomption, 8.50 a.m., de St-Jacques, 9.15 a.m., de St-Jacques, 9.45 a.m., de St-Jacques, 10.15 a.m., de St-Jacques, 10.45 a.m., de St-Jacques, 11.15 a.m., de St-Jacques, 11.45 a.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques, 2.45 p.m., de St-Jacques, 3.15 p.m., de St-Jacques, 3.45 p.m., de St-Jacques, 4.15 p.m., de St-Jacques, 4.45 p.m., de St-Jacques, 5.15 p.m., de St-Jacques, 5.45 p.m., de St-Jacques, 6.15 p.m., de St-Jacques, 6.45 p.m., de St-Jacques, 7.15 p.m., de St-Jacques, 7.45 p.m., de St-Jacques, 8.15 p.m., de St-Jacques, 8.45 p.m., de St-Jacques, 9.15 p.m., de St-Jacques, 9.45 p.m., de St-Jacques, 10.15 p.m., de St-Jacques, 10.45 p.m., de St-Jacques, 11.15 p.m., de St-Jacques, 11.45 p.m., de St-Jacques, 12.15 p.m., de St-Jacques, 12.45 p.m., de St-Jacques, 1.15 p.m., de St-Jacques, 1.45 p.m., de St-Jacques, 2.15 p.m., de St-Jacques,

SPORT

PRINCE ARTHUR

Rey ... 123 154 164-411
Marte ... 153 154 130-317
Trudeau ... 142 122 150-414
Lajeunesse ... 130 186 172-193
Prieur ... 99 163 128-390
Dagenais, capt. ... 119 147 113-379

Majorité St-André, ... 59
Partie jouée sur les allées du Prince-Arthur.

LA BOXE

Los Angeles, 28.—Kid M. Coy a eu la décision d'une bataille de 20 reprises avec Jack Twin Sullivan, de Boston. Ce fut une bataille rude.

A Brooklyn

R. H. E. St-Louis ... 002300011-7 12 0
Brooklyn ... 100000002-3 12 4
McGinley et Brady; Cronin et Bergen.

AU PARC MASCOTTE

Il y aura là deux parties, dimanche. A 2 heures le Chamby rencontrera le Montréal amateur. A 2 45 les Indépendants feront la lutte avec les Stars.

Montréal, jouera à Ottawa, samedi, puis il traversera à Hull, le dimanche.



LE CHAMPIONNAT DE LA C.L.A. Toronto, 28.—Le Tecumseh et le Brantford s'étant refusés tour à tour la politesse de jouer, sur leur propre terrain, le vice-président Nelson a ordonné aux deux clubs d'aller, samedi, à Guelph, pour jouer la partie décisive.

NATIONAL vs SHAMROCK

Le même jour, samedi, les deux plus forts clubs de la N. L. A. U. se rencontreront, à Maisonneuve. Nous brûlons de voir ce que notre club fera contre le Shamrock maintenant qu'il est familiarisé avec son redoutable adversaire.

LIGUE DE L'EST

A Buffalo: R. H. E. Buffalo ... f. 20036101x-13 19 2
Jersey City ... 000001010-6 5

Toronto, 28.—L'excellent travail du pitcher Leary donna une première victoire à Toronto. Un but sur balles et deux coups simples par Raub et Murray donnèrent le point gagnant dans la 9ème.

Les deux pitchers continueront tout 3 innings dans la 2e partie. Ils doivent arriver là. Le score était alors de 1 à 0 en faveur du Toronto.

A Toronto: R. H. E. Toronto ... 010000001-2 6 2
Trotter ... 000000001-1 5 0

Leary et Fuller, Callahan et Thomas; Canahan et Rudderhan. Assistaunce: 800.

A Rochester: R. H. E. Rochester ... 0000001000-1 5 8
Newark ... 0100000002-3 13 3

Fertsch et McNamara; Moriarity et Latimer. Assistaunce: 150.

LIGUE AMERICAINE A St-Louis: Première partie R. H. E. St. Louis ... 10012001x-5 6 1
Philadelphia ... 001010000-1 5 4

DeWitt et King; Dwyer. Assistaunce: 321.

St. Louis ... 2012000x-5 11 0
Philadelphia ... 000000000-0 5 2

Paty et Stugden; Fairbanks et Schreck. Assistaunce: 321.

A Chicago: R. H. E. Chicago ... 00000112x-11 10 0
Washington ... 012000000-3 7 1

Altrock, Walsh et Sullivan; Jacobson et Kittredge. Assistaunce: 2,575.

A Détroit: R. H. E. Détroit ... 01004000x-5 9 4
New York ... 000000000-0 3 0

Donovan et Drill; Orth, Clarkson, McGuire et McMannus. Assistaunce: 1,200.

A Cleveland: R. H. E. Cleveland ... 00030002x-5 10 0
Boston ... 000000000-0 10 2

Hess et Buelow; Dineen et Crieger. Assistaunce: 1,843.

LIGUE NATIONALE A New-York: R. H. E. Chicago ... 00011800x-3 9 1
New-York ... 002000000-2 5 3

Briggs et Kling; Wiltse et Warner. Assistaunce: 2,300.

A Boston: Première Partie R. H. E. Boston ... 00010030x-4 7 5
Pittsburg ... 000300000-3 5 6

Pittinger et Moran; Case et Phelps. Assistaunce: 3,197.

Seconde Partie R. H. E. Boston ... 001003x-4 6 1
Pittsburg ... 0000000-0 2 4

McNeil et Needham; Robertaille et Archer. Assistaunce: 3,197.

A Philadelphie: R. H. E. Cincinnati ... 300001000-4 7 2
Philadelphie ... 012000000-3 7 0

Hahn et Schiel; Suthoff et Doo. Assistaunce: 849.

LES QUILLES ST-ANDRE Thoin ... 125 121 169-415
Hervieux ... 127 135 150-412

Lasalle ... 137 140 172-449
Michaud ... 150 131 131-438

St-Jacques ... 168 120 150-136
Marchand, capt. ... 123 183 175-487

Docteur J. G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent. Téléphone 2813, Montréal.

UN CONGRES EUCHARISTIQUE

Un grand nombre d'archevêques et d'évêques assistent, à New-York, à ce congrès, le plus grand événement catholique qui ait jamais eu lieu aux Etats-Unis

Plus de 1,000 prêtres participent aux délibérations du congrès

New-York, 28 septembre.—Des délégations de prêtres catholiques romains de toutes les parties des Etats-Unis sont arrivées ici dans le but de prendre part au troisième congrès eucharistique, qui s'est ouvert, hier matin, par une messe solennelle pontificale dans la cathédrale Saint-Patrice.

LA MEDIATION

Tous les gouvernements européens considèrent qu'elle est impossible pour le moment

Rome, 28 septembre.—La "Capitale", un organe officieux, nie la proposition de médiation entre le premier ministre Giolitti et le chancelier Von Bülow, à Hombourg, ait rapport à une intervention dans la guerre d'Extrême-Orient. Ce journal ajoute: "Non-seulement l'Italie, mais tous les gouvernements européens regardent la médiation comme impossible à cette heure, alors que la Russie a confiance en son habileté à changer la tournure des événements en sa faveur, tandis que le Japon ne veut pas perdre le fruit de ses victoires."

FATAL ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Quatre hommes ont été tués et un autre mortellement blessé dans un tamponnement entre deux trains de fret à Eastwood, Ontario

Woodstock, Ont., 28 septembre.—Dans un désastreux tamponnement d'un train de fret, sur le Grand-Tronc à Eastwood, cinq milles à l'est de Woodstock, à quatre heures ce matin, quatre employés du train ont été tués et un autre mortellement blessé.

LE COMTE GREY

Le nouveau gouverneur n'arrivera pas avant la mi-novembre

Ottawa, 28 septembre.—Le comte Grey rencoutrera le lord et lady Minto en Angleterre, de sorte que le nouveau gouverneur-général ne viendra pas au Canada avant la mi-novembre.

AUTOUR DE MOUKDEN

Une correspondance de Mandchourie donne la description que voici du pays voisin de Moukden, où opèrent actuellement les armées russes et japonaises.

"Si vous désirez vous faire une idée exacte du paysage mandchou, tel qu'il apparaît au surplus sur une étendue de deux mille kilomètres, quelques exceptions près, fermez les yeux. Vous ne voyez rien? Eh bien! vous avez une idée de la Mandchourie."

"Les plaines de la Beaulieu nous semblent interminables; les steppes russes paraissent bien plus interminables encore. Ce sont des jardins enchantés, comparés aux plaines mandchoues. Sans être un stratège on se dit que ce pays est fait pour les grandes batailles. C'est un champ de manœuvres qui s'étend à perte de vue."

"Dans le nord, ni gens ni bêtes, on pressent autour de Moukden, terrain plat à l'infini, qu'il y a des troupes de cosaques de l'empire russe pour tenir à l'aise et envelopper cent mille hommes, à la condition que ceux-ci voulaient bien se prêter à la manœuvre."

"Un détail ajoute à la tristesse de ces vastes étendues, où les céréales et les textiles, qui s'y comportent admirablement, sont cultivés à la chinoise, c'est-à-dire sans intensité: il n'y a pas d'arbres."

"Les Mandchous n'aiment pas les arbres. Ils ont un Mandchou appelé 'un arbre dans un coin, il le coupe avec un couteau. Les Russes sont venus, ils ont planté quatre ans, ont montré qu'il n'est pas sans de son opinion, en abattant les arbres par milliers dans les parties hautes de la Mandchourie, où il en restait, pour établir la voie ferrée. A présent il n'en reste plus."

"A dix lieues à la ronde vous n'apercevez rien dans l'immense plaine piquetée çà et là de points noirs: les villages."

"Dire qu'il n'y a plus un arbre en Mandchourie, ce serait exagérer. D'abord, il en reste autour des tombeaux, dont ils sont les gardiens fidèles, d'après Bouddha. C'est même ce qui est, sans doute, que le Chinois, des respectueux des ancêtres, ne veut pas pour lui de ces végétaux qui sa pitié réserve à leurs mânes. Il y a ensuite sur les monts Khinganes, qui séparent la Mandchourie de la Mongolie, des forêts que la main de l'homme n'a pas encore touchées. C'est que l'homme n'habite pas en nombre dans les environs, sans quoi il leur eût fait 'leur affaire' promptement."

"Donc, rien à l'horizon: pas de montagnes, pas de collines, pas d'arbres, et souvent pas d'eau: telle est la triste Mandchourie, grenier de la Chine, autour de Moukden, et ailleurs."

MORT ACCIDENTELLE Le coroner MacMahon a terminé l'enquête ouverte sur la mort de Mlle Doherty et les jurés ont exoré le conducteur de la voiture, qui a causé l'accident. "Mary Doherty est morte à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 25 septembre, d'une congestion de poumons survenue à la suite d'un accident de voiture; elle a été écrasée par une voiture conduite par Odilon Martin, parce qu'elle a voulu traverser la rue devant son cheval, et à quelques pieds seulement. "Martin ne peut être tenu criminellement responsable."

Chapeaux d'Automne

Grande importation de chapeaux d'Automne dans les meilleures qualités et les formes les plus nouvelles. La plus belle importation, surpassant toutes celles des années passées, venant directement des meilleures manufactures. Nous donnons 40 p.c. plus de valeur qu'ailleurs pour le même prix.

Nos chapeaux CHRISTY sont renommés dans le Monde Entier. CHAS DESJARDINS & CIE 1533-1541 RUE SAINTE-CATHERINE.

Un Coup d'Œil

jeté sur nos vitrines fera facilement comprendre aux personnes qui ne nous ont pas encore favorisé d'une commande, la raison pour laquelle nous faisons le plus gros commerce de détail de cette ville, dans notre ligne. Elles y trouveront réunis

Bonnes Chaussures, Belles Chaussures, Bas Prix.

A. S. LAVALLEE, Coin Saint-Laurent et Vitry.

EN NOUVELLE-ECOSSE

L'Hon. T. Chase Casgrain et MM. Clarke et Rogers adressent la parole devant une nombreuse et enthousiaste assemblée à Springhill

Halifax, 28 septembre.—Le succès de la campagne ouverte par l'hon. T. C. Casgrain, et MM. Clarke et Rogers à Amherst, s'est répété hier soir à Springhill, où a eu lieu une nombreuse assemblée.

La salle d'opéra de McNutt était bondée et l'assistance, très enthousiaste, a fréquemment et chaleureusement applaudi les orateurs dans leur critique de la politique du gouvernement libéral.

M. A. McKinnon, assisté de M. Daniel McLeod, député à la Législature, a présidé l'assemblée. Un grand nombre de dames étaient présentes.

L'accueil fait au candidat conservateur a été des plus flatteurs et son discours, qui a duré une demi-heure, a été fréquemment interrompu par de vifs applaudissements.

M. Rogers et l'hon. T. C. Casgrain ont parlé ensuite.

Le député de Montmorency a d'abord adressé la parole aux électeurs français, en leur propre langue, puis il a prononcé en anglais le meilleur et le plus brillant discours qui ait encore été prononcé à Springhill.

Au milieu d'applaudissements répétés, l'hon. T. C. Casgrain a traité des promesses violées par le gouvernement au sujet de sa politique fiscale, et en particulier de ses promesses d'économie et de diminution de taxes.

Il a demandé aux électeurs d'aider M. Broder à conserver le chemin de fer Intercolonial, à améliorer les ports de Halifax et de Saint-Jean et à apposer leur veto à la proposition de remettre à une corporation une franchise aussi importante pour le peuple.

L'orateur suivant a été M. Clarke dont le vigoureux discours a clos l'assemblée.

UNE RELIQUE

On a pu voir, il y a quelques jours, en Angleterre, près de Petersburg, une curieuse relique de la conquête normande.

M. et Mme G. Wentworth-Fitzwilliam, propriétaires, célébraient le baptême de leur fils. Or l'on remarquait, attachée à la robe du bébé, une épingle ayant appartenu à Guillaume le Conquérant.

Le duc avait lui-même présenté ce joyau à l'un des ancêtres de M. Fitzwilliam, qui avait accompagné le Conquérant en qualité de mestre de camp.

Et, depuis, il est resté de tradition dans la famille de lui faire présent au fils aîné de chaque génération le jour du baptême.

(La "Vérité Française").

LA MACHINE PYROBALLISTIQUE

Rien de nouveau sous le soleil! Dès l'année 1829, un certain Bertin eut la prescience de l'automobilisme.

On trouve, en effet, au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, dans une publication renfermant la table générale des brevets d'invention placés sous le régime de la loi de 1791, la mention qui suit, descriptive d'une voiture automobile: "Machine à vapeur, dite pyroballistique, brevet d'invention de quinze ans, pris le 14 février 1829, par Bertin, à Paris, 41, rue Chantereine, annulé par ordonnance du roi du 27 décembre 1833, publiée sous le numéro 2,397, dans le tome XXVI, page 280."

La machine "pyroballistique" a fait, depuis 1829, un assez joli chemin! (La "Vérité Française").

IL SERAIT NOMME SENATEUR

Ottawa, 28 septembre.—On dit que l'honorable John Costigan obtiendra le siège vacant du Nouveau-Brunswick au Sénat.

AU LANCEMENT D'UNE GÉOLETTE

Millford, (Delaware), 27.—300 personnes qui assistaient au lancement d'une géolette sont tombées d'une plateforme de 30 pieds de hauteur et qui s'en sont effondrées sur leur pieds. Un seizième de personnes ont été grièvement blessées.

LA MINOTERIE OGILVIE

La Ogilvie Flour Mills Co. a été déçue de bâtir un nouveau moulin à farine d'une capacité de 3,000 barils par jour, à Port William, ce qui porterait la capacité totale des moulins de cette compagnie à 13,000 barils par jour.

HYMENEË

Saint-Antoine, 28 septembre.—Lundi, le 26 septembre, M. Auguste Desrosiers, fils de M. Edmond Desrosiers, de St-Antoine, conduisait à l'autel Mademoiselle Alice Bousquet, fille de M. Wilfrid Bousquet, de St-Jésus.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé A. Cormier, vicaire de St-Denis.

Dans l'après-midi, les heureux époux partirent pour un voyage de noces, aux Etats-Unis.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

Une délégation des épiciers en gros des villes d'Ottawa, Québec et Montréal a rencontré le Board of Trade, hier après-midi, dans le but d'organiser une association des épiciers de la province, telle qu'il en existe dans les autres provinces.

Environ trente épiciers en gros sont intéressés dans l'organisation d'une telle association.

LES EPICIERIS EN GROS

LE JOURNAL

La Cie d'Imprimerie Industrielle... J. A. CARUFEL, Gérant.

ABONNEMENT: EDITION QUOTIDIENNE... 200 par an

LE JOURNAL... 71 Rue Saint-Jacques, Montréal

CLUB MORIN

Son excursion aura lieu à Rigaud dimanche le 2 octobre

Nous apprenons avec plaisir, que nos amis du Club Morin, qui s'étaient obligés de remettre leur excursion dimanche, vu le mauvais état de la température, ont décidé de se reprendre, dimanche prochain, le 2 d'octobre.

FEU MADAME A. PELLETIER

C'est avec un profond chagrin, que nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Alphonse Pelletier, épouse de M. Alphonse Pelletier, de Trois-Pistoles. Madame Pelletier est décédée à ce dernier endroit, mardi, après une cruelle maladie de quelques semaines, soufferte avec la plus profonde résignation.

NOUVEAU CONFRERE

Notre jeune ami, M. L.-B. Fontaine, vient de fonder à Maisonneuve un organe municipal indépendant, dévoué aux intérêts des contribuables des municipalités de la banlieue de Montréal.

PERSOANEL

Notre confrère et ami, M. Omer Héroux, autrefois du "Journal" et actuellement rédacteur à "La Patrie", doit quitter ce dernier journal pour devenir le rédacteur de la "Vérité", de Québec.

AUX FINANCES

La commission des finances a siégé un petit quart d'heure avant la séance du conseil de ville hier.

CHUTES EN BAS DES TRAMWAYS

À sept heures, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Général était mandée au coin des rues Sainte-Catherine et Kensington, Westmount, pour Mme Ed Donald, âgée de 59 ans, demeurant à Belleville, Ont.

POUR ASSAULT

Carl Ruds, âgé de 21 ans, a été arrêté et conduit au poste central hier soir, pour avoir assailli un nommé Toufflet Lyon. Ce dernier a été blessé au front et il a été pansé à l'hôpital Notre-Dame.

M. JUSTIN PELLETIER EST NOMME CONTROLEUR DE LA CITE

Le Conseil de Ville amende la recommandation de la commission des finances, à l'effet de ne nommer M. Pelletier contrôleur que temporairement

L'achat des propriétés de la Compagnie du Gaz—Le Belvédère sur la Montagne—Condoléances à l'occasion de la mort de M. Olivier Dufresne

Nos échevins avaient de la rude besogne à faire hier après-midi, à la séance du conseil, car ils avaient à travailler sur un ordre du jour abondamment chargé.

Après la lecture des minutes, on a passé à la course l'adoption des rapports des commissions, y compris quelques explications des présidents de ces commissions, données sur différents points, paraissant obscurs à quelques-uns des échevins, qui n'ont pas été tenus à la hauteur.

Un item du rapport de la commission des finances a tout spécialement attiré l'attention du conseil, et cet item se rapportait à la nomination d'un remplaçant pour feu M. Dufresne, ancien contrôleur de la cité.

Le rapport recommandait la nomination temporaire de M. Justin Pelletier, comme contrôleur et auditeur de la cité.

L'échevin Couture demande le renvoi à la prochaine assemblée; il déclare que la position d'assistant-contrôleur rempli par M. Pelletier n'est que temporaire et que, par suite de la mort de M. Dufresne, et que le conseil doit immédiatement pourvoir la cité d'un employé dont les services sont si urgents. A l'appui de cela il dit qu'il a consulté des avocats sur ce point et que telle est leur opinion.

Le rapport recommandait le nom de M. Pelletier, comme contrôleur et auditeur de la cité.

L'échevin Couture demande le renvoi à la prochaine assemblée; il déclare que la position d'assistant-contrôleur rempli par M. Pelletier n'est que temporaire et que, par suite de la mort de M. Dufresne, et que le conseil doit immédiatement pourvoir la cité d'un employé dont les services sont si urgents.

Le rapport recommandait le nom de M. Pelletier, comme contrôleur et auditeur de la cité.

L'échevin Couture demande le renvoi à la prochaine assemblée; il déclare que la position d'assistant-contrôleur rempli par M. Pelletier n'est que temporaire et que, par suite de la mort de M. Dufresne, et que le conseil doit immédiatement pourvoir la cité d'un employé dont les services sont si urgents.

Le rapport recommandait le nom de M. Pelletier, comme contrôleur et auditeur de la cité.

L'échevin Couture demande le renvoi à la prochaine assemblée; il déclare que la position d'assistant-contrôleur rempli par M. Pelletier n'est que temporaire et que, par suite de la mort de M. Dufresne, et que le conseil doit immédiatement pourvoir la cité d'un employé dont les services sont si urgents.

LE CONSEIL DE MAISONNEUVE

La séance du conseil de ville de Maisonneuve, hier soir, a été très courte, et aucune question, particulièrement importante, n'y a été discutée.

M. le secrétaire a d'abord lu une requête de MM. Victor et Arthur Despaties, demandant au conseil de faire poser une lampe électrique, au coin des rues Ontario et Bourbonnais, et de changer les numéros des bâtisses sur la rue Notre-Dame.

La requête de MM. Despaties est accordée et M. le secrétaire autorisé à correspondre avec le conseil de ville de Montréal, au sujet de cette affaire.

Les applications de M. Hormidas Michaud, pour la charge de chauffeur, et de M. A. Peltier, pour la charge d'ingénieur, ont été renvoyées au conseil en comité.

Un compte du Dr Quintal, pour soins à un malade mis en quarantaine par le conseil de ville de Maisonneuve, a été d'abord l'objet d'une courte discussion, puis a été renvoyé au conseil en comité.

Le rapport de M. F. O'Farrell, chargé du creusage des égouts sur les rues Bourbonnais et Adam, a été lu, et le coût des travaux, sur la rue Bourbonnais a été de \$321.15, et sur la rue Adam de \$1,982.05.

Le rapport du comité des licences, recommandant l'octroi de deux nouvelles licences, pour la ville de Maisonneuve, et celui du comité du feu, recommandant certaines améliorations aux voitures et autres machines de la station de pompes, ont aussi été adoptés par le conseil et la séance s'est terminée à 9.30 p. m.

AUX HOPITAUX

Mme Louis Dubois, âgée de 49 ans, domiciliée rue des Commissaires No. 31 a été victime d'un accident, qui pourrait mettre sa vie en danger.

Hier matin elle a fait une chute du haut en bas d'un escalier de 25 marches. Elle a été trouvée sans connaissance, portant des contusions graves par tout le corps.

Mme Dubois a été pansée à l'hôpital Notre-Dame, et plus tard elle a été transportée à son domicile.

—A été transportée à l'hôpital Notre-Dame, vers 8 heures, hier matin, une dame Joseph Lajeunesse, à la suite d'une hémorragie.

—A 12.30 heures la même ambulance transportait encore à l'hôpital Notre-Dame un individu du nom de Payne, qui avait dégringolé dans un escalier. De blessé souffre de blessures au cuir chevelu.

LA NATIONALISATION DU TELEPHONE AU CANADA

Le Conseil du Board of Trade se prononce à l'unanimité contre une telle proposition, soumise par les commerçants de Windsor, Ont.

PAS DE CARNAVAL

LES TRAMWAYS AUX USINES ANGUS

La permission est accordée à la Compagnie des Tramways de construire une nouvelle ligne pour l'avantage des ouvriers

Plusieurs contrats accordés à la commission des marchés

La commission des marchés a siégé à 2 heures hier après-midi.

L'échevin Larivière a présenté une résolution de la commission des chemins, autorisant la Montréal Street Railway, à établir une voie temporaire sur la rue Frontenac, jusqu'aux usines Angus, pour faciliter les travailleurs de ces usines.

Comme une partie de cette ligne doit passer sur un terrain, dépendant de la commission des marchés, et occupé par les abattoirs de l'Est, l'échevin Larivière président de la commission des chemins accompagné de M. Macdonald, gérant de la Montréal Street Railway, demande à la commission des marchés de permettre de passer la ligne de chemin de fer, sur cette partie de son terrain. Ils affirment à l'appui de leur demande, que les bouchers sont pleinement en faveur du projet.

La commission consent à cette demande à la condition, que la compagnie soit responsable des dommages, qui pourraient survenir par suite de l'établissement de cette ligne.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

Le contrat pour tirer les joints à bâtisse du marché à feu, pour \$85, comme plus bas soumissionnaire. Les travaux à faire au marché St-Antoine ont été accordés à M. Ducher, rue Champlain, pour \$375, pour les mêmes raisons.

ABJECTE MISERE

Une mère et sa fille arrachées des entrailles du vice, où les avait conduites leur dénuement

Oh! la misère! Elle existe en plein centre de la ville. A la porte même de ceux qui la soupçonnent le moins parfois. Les victimes sont toujours plus dignes de pitié que de blâme, mais parfois la justice est obligée de châtier ceux qui sont les victimes volontaires.

La femme Adélaïde Galerneau, épouse de feu Alexandre St-Laurent, et sa fille Joséphine, âgée de 15 ans, et sont de tristes exemples.

M. St-Laurent, est mort depuis une couple d'années, laissant une veuve et cette fille. La mère est devenue vicieuse et n'a rien appris à sa fille autre chose, que de commettre le mal.

Elles demeureraient toutes deux, rue Sanguinet, dans un misérable logis. Le constable spécial Rivet eut vent de cet état de choses, et, aidé d'un autre constable, il arracha ces deux êtres humains de cet infecte réduit.

Il répugna de dire dans quel état elles ont été trouvées.

Après leur avoir fait subir les effets d'une excellente lessive, le constable Rivet les a traduites devant le recorder.

La mère a été trouvée coupable d'avoir fait du tapage, rue Sanguinet, et elle a été condamnée à \$19 d'amende ou deux mois de prison. Elle a opté en faveur de la dernière alternative, qui était le plus en conformité avec sa bourse.

Quant à la fille elle a été accusée de vagabondage. Et, elle a été condamnée à trois ans d'école de réformation.

A la suite de son procès l'enfant a fait des déclarations éponouvantes.

Jersey Shore (Pennsylvanie), 28 septembre.—Après avoir été obligé par ses camarades de manger des vers de terre, William Hummer, âgé de 10 ans, a été pris de violentes douleurs intestinales et est mort quelques heures plus tard.

Le jeune William, en compagnie de deux de ses camarades, plus âgés que lui, était allé à la pêche. Pendant près de deux heures, il taquina les carpes nombreuses dans l'étang où il pêchait, mais sans réussir à en prendre une seule, tandis que ses camarades en remplit leurs filets. Tout à coup l'un d'eux, impatienté de voir la maladresse de William qui venait de laisser retomber à l'eau une carpe superbe, s'écria en s'adressant à l'autre: "Décidément, William est trop bête, il n'en prendra jamais une seule et pour le punir de sa maladresse nous devrions lui faire manger des vers avec lesquels il amorce si mal le poisson".

"C'est une idée", répondit l'autre, "joignant le geste à la parole, les deux jeunes garçons se précipitèrent sur William, le jetèrent à terre, puis tandis que l'un d'eux agencouillait sur sa poitrine le maintenant fortement, l'autre lui soulevait légèrement la tête d'une main et de l'autre lui déversait des vers dans la bouche en lui déversant que s'il ne les avalait pas, ils le tétaniserait à l'eau.

Eclairci, William avala tous les vers que les autres l'obligèrent à manger, avec le résultat qu'il dut être transporté mourant au domicile de ses parents où il ne tarda pas à expirer. Les deux camarades ont été arrêtés.

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Québec, 28 septembre (spéciale).—Une petite fille, âgée de M. J. Roux, de la rue Tessier, St-Sauveur, est morte hier, succombant à des brûlures qu'elle a reçues dimanche. Pendant qu'elle se reposait à la maison de ses parents, avec son petit frère âgé de six ans, elle se courait à la sécherie de St-Eloy, et directeur de la fabrique de beurre de Brosseau Station.

EXAMENS DE MEDECINE

Québec, 28 septembre (spéciale).—Les membres du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, siègent aujourd'hui à l'Université Laval, pour l'admission à l'étude et à la pratique de la médecine d'un certain nombre de candidats.

LE STEAMER "RESTIGOUCHE"

Québec, 28 septembre (spéciale).—Le steamer "Restigouche" a commencé ce matin à tenir la ligne entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, à la place de l'Admiral. Ce dernier est en route pour Québec, où il subira de grandes réparations.

DANS LE COMTE DEL'ASSOMPTION

Charlemagne, 18 septembre.—Nous avons ici aujourd'hui l'exposition annuelle du comté de l'Assomption. Un grand nombre de personnes du comté et des environs ont visité l'exposition. Les articles exposés étaient assez nombreux et d'une belle qualité.

ROMME JUGE

Ottawa, 28 septembre.—M. Aulay Morrison, député de New-Westminster, a été nommé juge de la Cour suprême, de la Colombie britannique, pour remplacer le juge Drake, démissionnaire.

NOUVELLES BOITES D'ALARME

Le surintendant du département d'alarme, M. Ferns, vient de faire poser les boîtes d'alarme aux endroits suivants: Nos. 358.—Marie-Anne et Boyer. Nos. 361.—Mont-Royal Ave. et Mentana. No. 362.—Mont Royal Ave. et LaSalle. No. 363.—Mont Royal Ave. et Marquette. No. 364.—Marie-Anne et Marquette. No. 365.—Park Lafontaine et Champlain.

Josephine Lachapelle et Albert Gervais, trouvés coupables d'avoir tenu conjointement une maison de désordres, ont été condamnés respectivement à une amende de \$75 ou trois mois de prison.

Wm. Simpson, coupable de vol de dix boîtes de montre, dans une voiture de livraison de la "Canadian Express Co." recevra sa sentence demain.

Mary Williams, pour avoir eu la témérité de s'enivrer a été condamnée à trois mois de prison et aux frais de son petit procès, devant M. le recorder, où faire un autre mois.

M. R. Lee, domicilié rue Tupper, No. 14, a plaidé non-coupable à l'accusation de M. Geo. Giguère, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.

Ont été acquittés: William Day, sur deux accusations d'effractions; Harold Payne, deux accusations; Charles Day, deux accusations; Sydney Coat, une accusation; D'autres accusations pbsent encore sur eux et leur procès a été remis à plus tard.

Patrick J. Kavanagh, pour avoir refusé d'admettre un constable autorisé à visiter son restaurant, a été condamné à \$30 d'amende, les frais ou trois mois de prison.

David Decker, de la rue Craig, No. 443, pour avoir omis d'enregistrer la chat de seconde main d'un bicyclette, a été condamné à \$20 d'amende ou deux mois de prison.

Morice Lachapelle, commerçant pour avoir pris place comme vendeur au marché Bonsecours, a été condamné à \$1.00 d'amende, les frais \$1.35. Le marché Bonsecours est exclusivement à l'usage des cultivateurs d'après les règlements municipaux.

Un procès pour trente-sous, Ga peut toujours en valoir la peine. Harold Payne, restaurateur de la Côte Saint-Lambert a fait traduire, hier après-midi, devant le magistrat Lafontaine une de ses servantes du nom de Blanche Lachaud, sur l'accusation du vol de trente sous.

L'enquête aura lieu vendredi matin, à dix heures.

Ont été condamnés à subir leur procès en cour du Banc du Roi: Joseph Dunn, pour effraction; ainsi que Jennie Barry, Cathisme McDuff, Albert Olsen, Edward Davidson, pour vol avec effraction.